© Drogues Info Service - 20 septembre 2026

Vos questions / nos réponses

RISQUE POUR MON BEBE

Par Profil supprimé Postée le 31/01/2013 14:24

> Bonjour,mon bébé de 4 mois est gardé par une nounou qui vit dans un immeuble. Son voisin du dessous cultive et je présume fume du cannabis. Le problème est que lorsque je dépose et viens chercher mon enfant, il y a une forte odeur de cannabis dans le couloir. Je ne fais que passer rapidement mais j'ai peur qu'il y ai un risque pour mon bébé. En effet, son cerveau est en plein développement et cela m'inquiète. Je précise que chez la nounou il n'y a aucune odeur. Merci pour votre réponse.

Mise en ligne le 04/02/2013

Bonjour,

La nocivité liée à une consommation passive de cannabis n'existe que lorsque la fumée est inhalée. L'odeur du cannabis n'est donc pas nocive à elle seule à partir du moment où elle n'est pas accompagnée de la fumée. Votre bébé n'encourt donc aucun risque au vu de ce que vous décrivez.

Cordialement.